



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

Commentaires du CC EOS sur l'appel à contribution pour l'initiative "Transition énergétique du secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE"

01 décembre 2022

Le Conseil consultatif pour les eaux occidentales septentrionales (CC EOS) prend acte du lancement par la Commission de l'appel à contribution pour l'initiative "Transition énergétique du secteur européen de la pêche et de l'aquaculture" le 7 novembre 2022. L'initiative vise à s'attaquer aux efforts insuffisants, fragmentés et non coordonnés concernant l'accélération et le soutien de la transition énergétique dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE. Les obstacles financiers, techniques, d'innovation et de gouvernance qui entravent l'adoption des technologies nécessaires à la transition énergétique seront identifiés et traités.

Le CC EOS se félicite de cette initiative de la DG MARE, car la transition énergétique du secteur de la pêche a été un thème important dans ce CA et a gagné en pertinence avec la flambée des prix du carburant qui a suivi la guerre en Ukraine. Le CC EOS est également d'accord avec les objectifs de la stratégie tels qu'ils sont décrits dans l'appel à contribution, et en particulier avec la nécessité d'un engagement fort des parties prenantes sur le sujet.

Le CC EOS s'est déjà exprimé sur le sujet dans deux avis importants publiés en 2021, l'[Avis du CC EOS sur les conséquences du changement climatique sur la pêche dans les Eaux Occidentales Septentrionales](#)¹ et le [Commentaire du CC EOS sur l'initiative publique "Émissions de CO2 des moteurs - méthodologie pour leur réduction"](#)². La question a également été abordée dans la [Réponse du CC EOS à la consultation ciblée sur le fonctionnement du PCP](#) soumise le 14 mars 2022.

Pour commencer, le CC EOS souhaite rappeler qu'une industrie européenne de la pêche durable produit une protéine à faible teneur en carbone et de grande valeur pour les consommateurs, par rapport à d'autres secteurs producteurs de protéines animales, et souligner l'importance de promouvoir les produits de la mer dans le cadre d'une consommation alimentaire durable et neutre sur le plan climatique. La contribution de l'ensemble du secteur maritime aux émissions totales de CO2 est inférieure à 3 %³, l'empreinte du secteur de la pêche étant très faible. Cependant, le secteur comprend la nécessité et souhaite faire partie de la solution et non du problème, en adhérant dès le premier jour à l'objectif de décarbonisation.

La technologie qui soutiendrait la décarbonisation du secteur se développe et s'améliore constamment. Les options comprennent l'amélioration du fonctionnement des moteurs et l'utilisation de différentes sources d'énergie (solaire, éolienne et hydrogène). Les technologies du GNL et des piles

¹ [Réponse de la COM à l'avis du CC EOS concernant l'impact du changement climatique sur la pêche dans les EOS](#) du 9 juillet 2021

² Cet avis a été mentionné dans le dernier [document de travail du personnel accompagnant la communication sur les possibilités de pêche 2023](#), soulignant qu'il a conduit à une modification de l'acte d'exécution final.

³ Quatrième étude sur les gaz à effet de serre 2020 par l'Organisation maritime internationale



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

à combustible à hydrogène semblent être les alternatives les plus prometteuses. De nombreuses activités ont lieu dans le monde entier à cet égard. Ces projets sont de bons exemples à prendre en compte par le secteur européen pour les perspectives futures. La technologie de l'hydrogène pourrait être un tremplin vers une industrie des produits de la mer sans carbone. L'énergie électrique pourrait être envisageable pour certains segments de flotte, par exemple les flottes côtières à petite échelle. Il est important que le secteur de la pêche reçoive une attention adéquate dans le programme de financement 2021-2027 afin que ses besoins soient examinés dans le cadre du développement de ces nouvelles technologies, tout en gardant à l'esprit le risque d'un retrait des banques du soutien aux investissements dans le contexte de la mise en œuvre du règlement sur la taxonomie. La Commission européenne a investi dans la recherche sur la technologie de l'hydrogène et a financé 108 projets liés à cette technologie dans le cadre du programme Horizon 2020. Toutefois, seuls très peu d'entre eux étaient liés au secteur maritime et encore moins au secteur de la pêche.

Dans le cas d'un passage aux carburants alternatifs, plusieurs questions logistiques doivent être prises en compte en ce qui concerne la commercialisation, les équipements portuaires (stations de recharge, stockage du GNL, etc.), la maintenance et la formation des équipages. Les entreprises de pêche de l'UE ne cessent de concevoir et de mettre en œuvre des solutions créatives pour économiser l'énergie. Toutefois, les technologies actuelles ne constituent pas encore une alternative directe aux combustibles fossiles, et si le secteur s'efforce de réduire son impact sur l'environnement en améliorant l'efficacité des moteurs et des engins, il est nécessaire de mieux connaître les possibilités technologiques.

En outre, il est important de tenir compte des limitations de tonnage et de puissance de propulsion des navires de l'UE imposées par la réforme de la politique commune de la pêche de 1992. Bien que cela n'ait pas changé au cours des 25 dernières années, les professionnels de la pêche s'accordent à dire que le tonnage des navires est mal adapté aux défis économiques et techniques qui se posent pour la construction des navires d'aujourd'hui (notamment dans le but de rechercher une meilleure rentabilité, un meilleur confort de l'équipage et l'installation de technologies qui minimisent l'empreinte environnementale du secteur). L'origine du besoin de tonnage supplémentaire auquel sont confrontées les entreprises de pêche est peut-être due au fait que le cadre actuel n'anticipe pas la mise en œuvre de nouvelles technologies (GNL, hydrogène, etc.) et n'envisage pas la recherche d'une meilleure efficacité énergétique au-delà de la norme obligatoire actuelle.

Globalement, il existe des contraintes à la fois réglementaires et technologiques à la transition énergétique des navires de pêche de l'UE. Le CC EOS estime que l'évaluation continue de la PCP peut jouer un rôle très important dans le développement et l'évolution de ce cadre et donc dans la transition énergétique du secteur de la pêche de l'UE.

Enfin, le CC EOS reconnaît que la Commission envisage le lancement d'une consultation ciblée spécifique avec les États membres et les conseils consultatifs pour préparer cette initiative, comme mentionné dans l'appel à contribution. Le CC EOS est prêt et désireux de continuer à travailler sur le sujet avec le soutien d'experts pour préparer sa contribution.



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES